

**LYCEE DES METIERS DE
L'HOTELLERIE ET DU COMMERCE LOUIS DARMANTE
DOSSIER D'INSCRIPTION ELEVE**

NOM : **Prénom :**

CLASSE : **Régime :**

Contacts en cas d'urgence :

Élève :	Téléphone :	<input type="text"/>
	Courriel :	<input type="text"/>
Père :	Téléphone :	<input type="text"/>
	Courriel :	<input type="text"/>
Mère :	Téléphone :	<input type="text"/>
	Courriel :	<input type="text"/>

AUTORISATIONS PARENTALES

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e), , agissant en tant que responsable légal(e) de l'élève ci-dessus nommé(e) :

Autorise mon enfant

N'autorise pas mon enfant

à sortir de l'établissement à partir de 11h30 selon son emploi du temps initial ou modifié suite à l'absence d'un professeur dans les conditions citées dans le paragraphe 2.3 régime des sorties du règlement intérieur de l'établissement.

Par ailleurs si vous n'autorisez pas votre enfant à participer aux sorties pédagogiques et/ou aux activités organisées par la Maison des Lycéens, merci de cocher ici : refus de sortie

Signature :

CHARTRE INFORMATIQUE

Nous attestons avoir pris connaissance de la charte informatique :

- sur le site internet à l'adresse : <http://www.lpr-darmante-capbreton.fr>

Les signatures doivent être précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), mère, tuteur ou élève majeur, certifie avoir pris connaissance de la note d'information diffusée à l'ensemble des familles pour le respect du droit à l'image dans le cadre des activités du lycée Louis Darmanté sur le site internet à l'adresse : <http://www.lpr-darmante-capbreton.fr>

Signature :

VIE A L'INTERNAT

Nous attestons avoir pris connaissance du règlement de l'internat et du trousseau scolaire :

- sur le site internet à l'adresse : <http://www.lpr-darmante-capbreton.fr>

Les signatures doivent être précédées de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

AUTORISATIONS SPECIFIQUES A L'INTERNAT

Il est possible de sortir de l'internat les mercredis après-midi de 13h30 à 18h00.

Je soussigné(e),

Autorise mon enfant

N'autorise pas mon enfant

Les retours au domicile familial le mercredi sont interdits. Pour que votre enfant puisse rentrer tous les mercredis soirs, veuillez cocher la case et doubler d'un courrier déchargeant l'établissement de toute responsabilité la nuit du mercredi au jeudi.

Décharge parentale

Signature :

BULLETIN D'ADHESION à la Maison des Lycéens - Cotisation annuelle 15€

Règlement le par Chèque à l'ordre de la « MDL du Lycée Louis Darmanté ».

Signature:

Vous pouvez consulter la charte d'usage de la Maison des Lycéens sur le site internet du lycée à l'adresse :

<http://www.lpr-darmante-capbreton.fr>

BULLETIN D'ADHESION UNSS :

Cotisation annuelle 14 € (à voir à la rentrée avec les professeurs d'EPS)

Oui

Non

Le

Signature:

Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité à jour
- Attestation responsabilité civile
- Assurance scolaire
- Attestation recensement
- Attestation J.A.P.D.
- Divorce : décision administrative
- Divorce : décision judiciaire
- Relevé d'Identité Bancaire
- Fiche d'urgence
- Carnet de vaccination
- Attestation Carte vitale ou C.M.U.
- Attestation Mutuelle
- Exéat